

Services communaux

Agence Postale : Ouverture du Lundi au Vendredi de 14h à 16h50 et de 10h à 12h, le mercredi

Bibliothèque : Ouverture le mercredi de 9h30 à 12h et de 14h30 à 18h, le samedi de 10h à 12h

Café de pays : Ouverture le mardi, jeudi et vendredi de 8h à 12h et de 16h à 18h30, le mercredi et le samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h30 et le dimanche de 8h à 12h

Encadrement des enfants : Un personnel compétent et qualifié assure :

- L'accueil périscolaire le matin et le soir des jours scolaires
- La restauration le midi au Domaine de l'Héritière
- L'accompagnement en bus des enfants scolarisés sur la commune
- Le fonctionnement de l'accueil de loisirs « **Les Petits curieux** », le mercredi de 9h 30 à 12h 00 en période scolaire
- Des minis séjours pendant les vacances

Accueil de loisirs de l'Héritière : La commune a mis à la disposition de l'Agglopolé les locaux de l'Héritière, qui accueillent les enfants de la commune et des communes voisines, le mercredi et pendant les vacances scolaires.

Location de salles : Réservées aux habitants de la commune

Enlèvement des encombrants : Sur Rdv pris en Mairie

Numéros Utiles

Mairie : 04.90.59.36.07- Fax : 04.90.59.36.72

mairie.vernegues@wanadoo.fr

Ouverture du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00

Entretien avec Monsieur le Maire sur Rdv le Mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Agence Postale : 04.90.59.36.00

Ecole élémentaire : 04.90.59.33.66

Ecole maternelle : 04.90.59.15.08

Café de pays : 04.42.56.30.57

Site internet : www.vernegues.com

Médecin : Corinne Grosmangin 04.90.59.34.00

Ostéopathe-Sophrologue : Françoise Rouviere-Alapetite 04.90.59.35.09

Mairie de Vernègues

Dépôt légal

Janvier 2009



Vernègues
Cazan

Janvier
2011

Bulletin d'information
municipal



Lou Raplou

Déjà trois ans que la nouvelle équipe municipale continue cette tâche toujours aussi exaltante qui est d'inscrire fortement notre commune dans l'avenir.

Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour remercier et féliciter toute l'équipe qui m'accompagne pour le travail qu'ils effectuent sans relâche, ainsi que l'ensemble du personnel communal pour le dévouement et le sens du service public dont ils font preuve dans l'accomplissement de leurs tâches au service de la communauté.

Cette année a vu se concrétiser une action qui n'est pas la plus onéreuse du budget mais au combien importante dans notre vie quotidienne, preuve en est de l'enthousiasme qu'il suscite, l'ouverture du « café de pays », un grand merci à tous ceux qui y ont contribué et longue vie à cet établissement que nous avons voulu communal.
Meilleurs vœux à tous pour 2011.

Patrick Apparicio

Sommaire

La vie municipale	P.2
Le café de pays	P.7
Les ATSEM	P.8
La vie au Vernègues	P.10
L'atelier de ferronnerie	P.15
Corps Accords	P.16
L'Espace Jeunes	P.17
Etat civil	P.18
Les associations	P.19
Services communaux/Numéros utiles	P.20

Compte rendu du conseil municipal du 16 septembre 2010

Extrait du compte rendu sommaire de la séance

I – MISSION D'ASSISTANCE ARCHITECTURALE ET TECHNIQUE POUR LA RESTRUCTURATION DU BATIMENT DE L'ANCIENNE ECOLE.

Le Conseil Municipal autorise monsieur le Maire à lancer une consultation pour un marché à procédure adaptée pour une mission d'assistance architecturale et technique dans le cadre du projet de restructuration du bâtiment de l'ancienne école de Vernègues et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour assurer les règlements du marché susvisé.

II – CREATION D'UNE REGIE DE RECETTES POUR L'ENCAISSEMENT DES PRODUITS DE VENTE DU CAFE COMMUNAL.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à créer une régie de recettes pour l'encaissement des produits de vente du café communal.

III – PRET DE 1 000 000 EUROS CAISSE D'EPARGNE PROVENCE ALPES CORSE.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer le contrat de prêt à passer avec la Caisse d'Epargne Provence Alpes Corse.

IV – FIXATION DU PRIX DE VENTE D'UN TERRAIN (LOT A) DU LOTISSEMENT ARTISANAL AU DOMAINE DE L'HERITIÈRE.

Le Conseil Municipal décide de fixer le prix du terrain lot A d'une contenance de 1138 m² à 140 000€

V – AUGMENTATION DU PRIX DE LA LOCATION DES SALLES COMMUNALES.

Le Conseil Municipal décide l'augmentation du prix de la location des salles communales à compter du 1^{er} janvier 2011
Salle socio-culturelle 250 €
Salle des fêtes de VERNEGUES 250 €
Salle des Associations 150 €

VI – MISE EN PLACE D'UNE TARIFICATION MODULEE POUR LE PERISCOLAIRE.

Le Conseil Municipal décide la mise en place d'une tarification modulée en fonction des capacités contributives des familles à compter du 1^{er} janvier 2011.

VII – CONVENTION SAISON 13.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention avec le Conseil Général des Bouches du Rhône dans le cadre de SAISON 13.

VIII – AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT.

Le Conseil Municipal décide de reprendre à la section de fonctionnement le résultat de la section de fonctionnement constaté au compte administratif.

IX – CREATION D'UN BUDGET ANNEXE POUR LE CAFE COMMUNAL.

Le Conseil Municipal décide la création d'un budget annexe pour le café communal.

X – REALISATION D'UNE PLATEFORME CITY PARK ECOLE L'HERITIÈRE DE CAZAN.

Le Conseil Municipal approuve le devis de l'entreprise CALVIN s'élevant à la somme de 26 844.22 € TTC pour la réalisation d'une plateforme city-park à l'école et l'Héritière à Cazan.

XI – CREATION D'UN CHEMIN PIETONNIER ET FOSSE D'EVACUATION DES EAUX PLUVIALES QUARTIER DE L'HERITIÈRE.

Le Conseil Municipal approuve le devis de l'entreprise LTP s'élevant à la somme de 43 137.93 € TTC pour la création d'un chemin piétonnier et fossé d'évacuation des eaux pluviales Quartier de l'Héritière.

AMICALE DES ECOLES

Sophie Lemaître
Tél : 04.90.59.11.46

LOU PATRIMONI VERNAGAU

Mme Esperandieu Michèle
Tél : 04.90.59.30.37

OFFICE MUNICIPAL DU SPORT ET DE LA CULTURE

Mr Muracciole Stéphane
Tél : 04.90.57.31.10

SOCIETE DE CHASSE DES PROPRIETAIRES TERRIENS DE VERNEGUES

Mr Decroix Jean-Louis
Tél : 04.90.57.36.86

ESPACE VIE HILDA SOLER

Le presbytère
Tél : 04.90.57.32.26

CLUB DES SENIORS

Mme Derrieux Yvette
Tél : 04.90.57.43.88



CORPS ACCORDS

Gymnastique
Mme Bravo Christine
Tél : 04.90.57.31.11

ENTRE LE GERME ET LA FLEUR

Initiation aux techniques de bien-être (Reiki, kinésiologie, relaxation...)
Mme Rouland Christine
Tél : 06.62.45.43.11

LEI TOPINS

Chorale
Mr Ingrassia Christophe
Tél: 04.90.59.35.02



L'ART A VERNEGUES

Mr Rossi Antoine
Tél : 06.79.85.68.85

ECOLE DE GARDIEN DE BUT CADENET-VERNEGUES

Tél : 08.71.59.98.23

MENPHIS TENNESSEE

Danse Country
Tél : 06.64.90.23.01 ou 06.50.82.21.27

MOTO CLUB DES COSTES "dB Killers"

Mr. Sentenero Hubert
Tél: 06.14.59.42.41
dbkillers@laposte.net

NID D'EVEIL

Ateliers selon la pédagogie Montessori
Mme Cocq Judith
Tél: 06.11.53.00.87

► Le Point Information Jeunesse Intercommunal (PIJI) :

Le PIJ est ouvert à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans. Il est lié par convention au Centre Régional d'Information Provence Alpes.

C'est un centre de ressource d'information générale, avec la possibilité d'accéder à une information rapide et juste sur différents domaines (enseignement, formation, métiers, prévention...). On peut découvrir aussi des adresses utiles, des pistes à explorer sur la manière de trouver un job, un logement, sur la santé,... C'est gratuit, libre et anonyme avec deux possibilités : l'auto documentation ou entretien individualisé.

Le PIJ est aussi un espace de débats, d'expositions, sur des thèmes d'actualité, de rencontres, avec les différents partenaires comme le bus jeunes relais, la mission locale,...

Contact :
Point Information Jeunesse Intercommunal
20 avenue de la fontaine
13370 Mallemort
pji-aggloprovence@loisireduc.org
Tél : 04.90.57.49.03

NOUVEAUTE !!! Le PIJ a créé une page « facebook » ➔ Pij Intercommunal

Etat Civil



DECES

Marie DEFOUG
Isham ABBAS
Aurora CIFUENTES-LOPEZ veuve SANCHEZ-ANDUJAR
Florence MILELLA

3 septembre
21 septembre
2 octobre
5 novembre

NAISSANCE

BOSSERELLE FOUBERT Mael	28 juin 2010
CHAIX Elina	28 juin 2010
LEDERMANN Cloé	07 juillet 2010
PISCIARINO Jana	11 juillet 2010
MIRTILLO Matthieu	17 juillet 2010
CHAUDRON Maya	25 juillet 2010
MELLOUL Othmane	18 août 2010
LAOUEILLE Axel	26 octobre 2010
CAULIER Lyse	10 novembre 2010
GANGAI—LAUGERO Jonathan	17 novembre 2010



MARIAGE

Thierry DEL CORSO – Stéphanie CANTARELLE
Nicolas MAILLARD – Gaëlle MARTIN
Noël PEREZ – Caroline BEDEREDE
Gilles MURSIN – Marie-France CONNES
Sébastien COPIN – Virginie DESROUSSEAUX

3 juillet
24 juillet
4 septembre
9 octobre
16 octobre

Compte rendu du conseil municipal du 26 novembre 2010

Extrait du compte rendu sommaire de la séance

I – RENOUELEMENT PRET MOYEN TERME IN FINE

Le Conseil Municipal approuve l'offre du Crédit Agricole pour le renouvellement du prêt de 1 000 000 €, sur une durée de 2 ans, au taux fixe de 2,74 %.

II – VENTE DE TERRAINS CONSTRUCTIBLES

Le Conseil Municipal décide de mettre en vente 6 terrains constructibles à détacher de la parcelle B 1032.

III – DELEGATION AU MAIRE POUR RECOURIR A L'EMPRUNT

Le Conseil Municipal donne délégation au Maire pour contracter les produits nécessaires à la couverture du besoin de financement de la commune ou à la sécurisation de son encours, conformément aux termes de l'article L2122-22 / L3211-2 / L 4221-5 du CGCT.

IV – TRAVAUX DE PLOMBERIE – ANCIENNE ECOLE MATERNELLE

Le Conseil Municipal approuve le devis établi par l'entreprise Laurent MARTINOLI s'élevant à la somme de 5 083.60 € HT pour des travaux de plomberie à l'ancienne école maternelle.

V – REMPLACEMENT D'UN MAT D'ECLAIRAGE PUBLIC – RUE J. DE DAMIAN

Le Conseil Municipal approuve le devis établi par la Société SNEF pour le remplacement d'un mât d'éclairage public Rue Jean de Damian s'élevant à la somme de 2 113.50 € HT.

VI – REMPLACEMENT D'UN MAT D'ECLAIRAGE PUBLIC – CHEMIN DU COLOMBIER

Le Conseil Municipal approuve le devis établi par la Société SNEF pour le remplacement d'un mât d'éclairage public Chemin du Colombier s'élevant à la somme de 2 029.50 € HT.

VII – ELAGAGE ET ABATTAGE D'ARBRES

Le Conseil Municipal approuve le devis établi par la Société PROVENCE ENVIRONNEMENT pour l'élagage et l'abattage d'arbres au Domaine de l'Héritière s'élevant à la somme de 12 500 € HT.

VIII – TAILLES DE BRANCHES SUR DIVERS CHEMINS COMMUNAUX

Le Conseil Municipal approuve le devis établi par la Société DURANCE AGRIC SERVICE pour la taille de branches sur divers chemins communaux s'élevant à la somme de 3 560 € HT.

IX – MARCHE D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LES TRAVAUX DE REAMENAGEMENT DE L'ANCIENNE ECOLE

Suite à une consultation le Conseil Municipal décide de retenir l'offre de la Société Silvain Consultants pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre du projet de réaménagement de l'ancienne école, pour un montant de 19 000 € HT.

Extrait du compte rendu sommaire de la séance

I – AVENANT MARCHE TRAVAUX TRAVERSEE DE CAZAN

Le Conseil Municipal approuve l'avenant n°1 au marché conclu avec le Groupement SCREG relatif à l'aménagement de la RD7N en traversée du Hameau de Cazan. Cet avenant porte le marché de 525 092,80 € HT à 543 203,50 € HT.

II – INDEMNITE DE CONSEIL PERCEPTEUR

Le Conseil Municipal approuve l'indemnité de conseil allouée au titre de l'exercice 2010 aux comptables du Trésor Public d'un montant de 572,13 €.

III – ENTRETIEN DES LOCAUX CENTRE AERE

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il serait souhaitable de prévoir une remise en état du Domaine de l'Héritière en fin d'été. Le Conseil Municipal approuve le devis de la Société ONET pour un montant de 2260,44 € TTC financé pour moitié par Agglopoie Provence.

IV – CONVENTION DU SITE INFORMATIQUE DE VERNEGUES

Le Conseil Municipal approuve la nouvelle convention d'hébergement, de réalisation et de maintenance du site web officiel de la commune de Vernègues aux mêmes tarifs que la précédente convention.

V – TARIFICATION MODULEE DE LA GARDERIE

Le Conseil Municipal approuve les tarifs modulés qui seront appliqués à compter du 1^{er} janvier 2011 en fonction du Quotient familial (QF) de chaque foyer.

La nouvelle tarification s'applique sur le temps réel passé par l'enfant au périscolaire.

Tranche 1 :	QF = 0 à 500
Tranche 2 :	QF = 501 à 900
Tranche 3 :	QF = 901 à 1300
Tranche 4 :	QF = 1301 et +

	LE MATIN	LE SOIR
Tranche 1	0,60 € par heure de présence	1,70 € par heure de présence
Tranche 2	0,70 € par heure de présence	1,80 € par heure de présence
Tranche 3	0,80 € par heure de présence	1,90 € par heure de présence
Tranche 4	1,00 € par heure de présence	2,00 € par heure de présence

L'Espace Jeunes

De 11 à 17 ans ...

Salon - Etang de Berre - Durance



L'Espace Jeunes de Vernègues/Cazan accueille les adolescents de 11 à 17 ans.

Il est situé à côté de la salle des fêtes de Vernègues.

C'est un lieu d'accueil de loisirs éducatifs, il est ouvert toute l'année en période scolaire mais aussi, durant les vacances. Il fonctionne sur inscription, avec un accès autonome pour les jeunes en période scolaire du mardi au samedi et pendant les vacances du lundi au vendredi.

HORAIRES ET JOURS D'OUVERTURE	
1 ^{er} et 3 ^{ème} Mardi du mois	16h30 à 19h00
Mercredi	16h30 à 19h00
Vendredi	16h30 à 19h00
Samedi	16h30 à 19h00



► L'Espace Jeunes présente aussi des activités riches et variées :

- sorties sportives et culturelles
- initiation et découverte d'activités originales
- aide à la réalisation de projets
- organisation des vacances
- animations locales et intercommunales
- lieu d'échanges et de discussion

Tout ceci est disponible sur site grâce au programme d'activité que nous mettons en place régulièrement.

Charlotte MOTYL, directrice
de l'Espace Jeunes
04.90.59.36.58 06.77.41.86.95
espacejeunes-
vernègues@loisireduc.org



► Les petits plus de cette année 2010/2011 :

- Les permanences Point Information Jeunesse (PIJ) ont commencé et ont lieu régulièrement.
- L'Espace Jeunes se déplace à Cazan une fois par mois à la salle socioculturelle. Cette démarche a pour but de faire connaître l'Espace aux jeunes de Cazan, de les faire venir petit à petit grâce aux activités locales ou extérieures, d'amoindrir les conflits entre les jeunes de Vernègues et Cazan. Et pourquoi pas après, lancer l'étude d'une navette afin de passer prendre les jeunes de Cazan et de les monter à Vernègues.

- L'Espace Jeunes sera le moteur du projet « Terrain de Cross » pour les jeunes de Vernègues/Cazan.
- Une journée « portes ouvertes » aura lieu à l'Espace Jeunes de Vernègues le **Samedi 22 janvier 2011** afin que les jeunes et les moins jeunes puissent venir le découvrir.

- L'année 2011 projettera des passerelles entre les différentes structures du service Enfance et Jeunesse d'Agglopoie Provence : avec « Les Cytises » et les « Tout Chatou ».

Corps Accord

Tonification musculaire, stretching et gymnastique d'entretien

L'association Corps Accords a été créée en 2000 par 2 habitantes de Vernègues diplômées en éducation physique et sportive, Laurence Huygues et Christine Petricoul. Aujourd'hui, Laurence est partie sous d'autres cieux mais Christine continue d'animer 2 cours par semaine les lundi soir et jeudi soir de 18h30 à 19h30 à la salle des fêtes de Vernègues.

Dans une ambiance sympa et musicale, et pour une cotisation annuelle très abordable, un programme de gymnastique d'entretien est proposé. Tonicité, abdos, fessiers, stretching. La présidente de l'association est Christine Bravo, et le nombre d'adhérents est de 14, dont un monsieur.

Chaque personne intéressée peut venir essayer l'activité pendant 2 cours.

Contact: Christine au 04.90.57.41.01



La notion de tonification musculaire caractérise le fait de donner du tonus aux muscles, c'est-à-dire de mettre sous tension les fibres musculaires (striées rouges) nécessaire au maintien du squelette et au déplacement du corps et/ou d'objets. L'objectif n'est pas de développer la force musculaire dans une optique d'augmentation du volume des muscles, mais dans une optique préventive et de bien-être. Ainsi on acquiert des connaissances et compétences pour entretenir, voire développer sa tonicité sans appareil de musculation (sauf petits matériels) et par l'utilisation presque exclusive du poids du corps.



L'étirement ou stretching (de l'anglais to stretch, étirer) est une forme de gymnastique douce, ayant pour objectif d'étirer et d'assouplir l'ensemble de l'organisme.

L'étirement mélange diverses méthodes de gymnastique, des gestes de la gymnastique traditionnelle et d'autres, qui viennent de techniques orientales comme le yoga. Tout le monde est capable de faire de l'étirement, et, d'ailleurs, cette méthode de gymnastique est conseillée à tous, que vous soyez complètement raide ou champion de football.

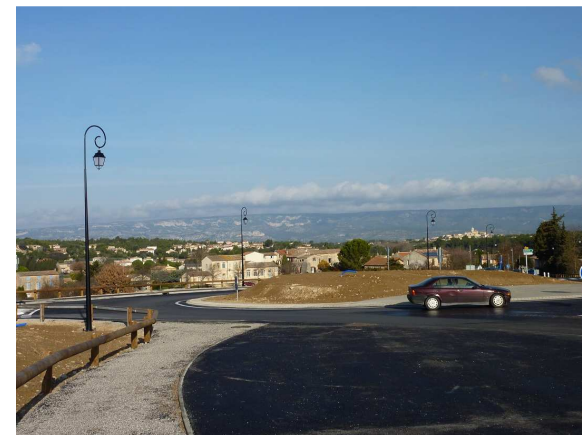


Rond point ITER

Dans le cadre du projet ITER, des convois extraordinaires partiront de Berre l'Etang pour rejoindre le site de Cadarache via Lançon de Provence, Lambesc et notre commune au sud de Cazan.

A cet effet, un rond point à l'entrée de notre commune sur la RDN7 a vu le jour dernièrement et permet de relier la route de Charleval par une rampe d'accès.

Pour la commune, il s'agissait de profiter de ce projet pour créer aussi à terme un accès vers Charleval en dehors de l'agglomération Cazanaise et surtout de faire ralentir les véhicules en provenance de Lambesc à l'entrée du hameau.



Iter (International Thermonuclear Experimental Reactor) est un projet international de recherche sur la fusion thermonucléaire reconnue comme la source d'énergie du futur. Son concept consiste à reproduire sur terre l'énergie du soleil à partir du procédé de la fusion thermonucléaire. Iter a pour objectif, sur une durée de 30 ans, de démontrer la faisabilité scientifique et technique de l'énergie de fusion.



Environ 200 convois grand gabarit utiliseront l'itinéraire. Un convoi sécurisé toutes les 10 nuits. De 1 à 5 nuits de trajet selon les convois. 30 convois auto-tractés à 5 km/h et 170 tractés à 30 km/h max.



La traversée de Cazan

Dans le prolongement du rond point et dans le même souci de mise en sécurité de la traversée du hameau de Cazan, des travaux d'aménagement ont été entrepris, cette fois à la charge de la commune.

La réalisation d'îlots, de trottoirs, de places de parking tout au long de la traversée confère à l'ensemble un caractère urbain et plus chaleureux qui sera bientôt agrémenté de plantations.

Un mini stade à Cazan

Un nouveau lieu de rencontre et de pratique sportive, accessible en permanence, a vu le jour sur notre commune à Cazan, tout près de la nouvelle école. Le mini stade multisports ainsi créé est le second de notre commune après celui inauguré l'an passé au Vallon des Jouvès à Vernègues. Il complète ainsi les nombreux investissements pour la jeunesse dans notre village et permet de pratiquer de multiples activités tel que le football, le basket, en passant par le badminton, le volley, le hand, le tennis ballon... Souhaitons que ce lieu mis à la disposition de tous les habitants de la commune devienne un vrai lieu de rencontre pour les jeunes, mais aussi pour les moins jeunes, entre amis ou en famille.



De nouveaux panneaux à Cazan

Qu'il est parfois difficile de trouver une adresse dans nos campagnes ! Evidemment, ce n'est pas la ville où chaque quartier, chaque habitation est clairement identifié et recensé sur cartes et GPS...

Mais bon, la ville on n'en veut pas !

Conscient néanmoins de la difficulté qu'éprouvent par exemple les livreurs à trouver leur destination, des panneaux indicateurs ont trouvé place tout dernièrement à l'entrée des lotissements Coccinelles, Les Carlats et les Hauts de Cazan.



Atelier de Ferronnerie

Pascal Tailpied



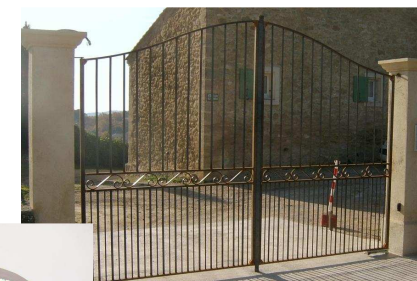
Quand la ferronnerie est réalisée avec passion et créativité par un artisan au savoir-faire éprouvé, elle devient **ferronnerie d'art**.

Depuis plus de dix ans, Pascal Tailpied, met son savoir-faire et son amour du métier de la forge au service de ses clients. A l'écoute pour réaliser vos désirs, des plus simples aux plus élaborés, son atelier vous propose une gamme étendue de produits exécutés sur mesure dans le respect de la qualité et du travail bien fait : grilles de fenêtres, lustrerie, portails, balustres, rampes, pergolas...

Le fer est le 4ème élément le plus répandu sur terre

Il ne se moule pas, il se travaille à la forge en chauffant le métal pour le ramollir puis en le martelant pour lui donner une forme.

L'outillage de base d'une forge se compose d'un soufflet, d'un marteau, d'une pince et d'un tas (ou enclume). Le foyer de la forge est alimenté par du charbon de bois ou par du gaz comme sur la forge mobile de Pascal, ce qui lui permet d'intervenir à domicile.



Carrossier de formation, **Pascal Tailpied** n'hésite pas à quitter ses responsabilités de chef d'atelier puis de gérant d'un centre de contrôle technique pour retourner à l'école et suivre une formation de maréchal ferrant spécialité orthopédie équine pendant plus de deux ans. Fort de son diplôme obtenu, enrichi par de nombreux stages dans des haras, Pascal s'installe à Vernègues au domaine de l'héritière et ouvre une forge pédagogique. Pendant de nombreuses années, il accueille des classes, des centres aérés et partage sa passion du fer et du cheval. Peu à peu, il s'installe comme Maréchal Ferrant, mais ne cesse en parallèle de créer des œuvres en fer forgé de plus en plus abouties.

Aujourd'hui, même si la maréchalerie reste l'enseigne de son atelier, l'essentiel de son activité est consacré à la réalisation de pièces en fer forgé de toute beauté.



Noël des Petits Curieux

12 décembre



Vœux de la municipalité

21 janvier



Le café de Pays

Aqui sien bien

Quand l'école du Vernègues s'est vidée de ses écoliers pour rejoindre la plaine de Cazan et la nouvelle école, nous étions nombreux à songer avec tristesse au vide laissé dans le village. Mais l'idée de créer un centre de vie a vite pris le pas sur la mélancolie et dès le début de l'année, une commission se mettait en place au sein du conseil municipal à fin de mettre sur pied ce projet.



Le lieu fut vite choisi. L'ancienne classe de cours préparatoire présentait l'avantage d'une ouverture sur la place et d'une autre au sud. Sa disposition et les travaux qui s'ensuivirent s'inscrivent de plus dans un projet d'ensemble qui verra notamment le déménagement de la mairie ou la création d'un jardin d'enfant.

Ensuite vint l'appel à candidature pour gérer le café. Nos préférences se portèrent sur deux habitants de notre commune, Gilles et Elisabeth.

Dernière touche avant l'ouverture, et pas des moindres le choix et la commande du mobilier et du comptoir.



Dès le mois d'Août, à peine les travaux terminés, Gilles ouvrait le café bientôt relayé par Elisabeth une semaine sur deux. Et de suite le succès fut au rendez-vous. A tel point que l'ouverture le samedi après-midi devint une évidence et que les plages d'ouverture se trouvèrent élargies. Un succès par la fréquentation mais aussi par l'esprit qui y règne. Quelle plus belle récompense pour tous ceux qui se sont investis dans ce projet de voir dans une ambiance chaleureuse toutes les générations se côtoyer ; des enfants et adolescents revenant dans leur ancienne classe aux plus anciens du village en passant par les petites fées du crochet ou les joueurs de carte.



Au café de Pays vous trouverez le bon pain que Marc amène chaque jour de son four Cazanais, mais aussi ses viennoiseries. Vous pouvez commander des spécialités ; pains spéciaux, pizzas... ou réserver tout simplement votre pain pour le lendemain.

Le journal est aussi disponible, mais si préférez le lire en buvant un café, il est mis gracieusement à disposition des clients. Des informations culturelles et touristiques, des jeux de société complètent les services offerts dans une ambiance chaleureuse où indéniablement Elisabeth et Gilles prennent beaucoup de cœur à vous accueillir.



Le café de Pays est un service communal. L'emménagement et les travaux sont pris en compte dans le cadre du projet de réhabilitation des anciens locaux. Les deux employés bénéficient de contrats aidés par l'Etat, et les premiers résultats des comptes laissent entrevoir un auto financement de fonctionnement. Bref, c'est un succès populaire, mais aussi une réussite économique. Mais tout cela n'aurait pu voir le jour sans le dévouement des élus mobilisés sur le projet, du personnel communal, des artisans et commerçants mis à contribution et de tous ceux en définitif qui par leur fréquentation donne vie à notre café de pays.



HORAIRES

• MARDI, JEUDI, VENDREDI:

8H15-12H00

16H30-18H30

• MERCREDI, SAMEDI:

8H15-12H00

14H00-18H30

• DIMANCHE:

8H15-12H00

• FERME LE DIMANCHE APRES-MIDI ET LE LUNDI



La bourse aux vêtements (ADE)

16 octobre



L'Amicale des Ecoles (ADE) est une association qui soutient les projets des écoles maternelle et élémentaire. Elle organise ou participe à des nombreuses manifestations telles que le réputé vide grenier, le carnaval, les bourses aux jouets et aux vêtements... Rappelons que lors de l'assemblée du 23 septembre, un nouveau bureau fut mis en place avec pour Présidente Sophie LEMAITRE, Vice-présidente Anne MOLI, Secrétaire Jessica CHANU, Secrétaire adjointe Caroline CHICHERY, Trésorière Catherine KERGOAT, Trésorière adjointe Anne-Sophie JACQUINET. Autour d'elles, d'autres personnes se sont portées volontaires pour les aider dans leurs nouvelles fonctions et si vous souhaitez également les rejoindre, n'hésitez pas à prendre contact.

Commémoration

11 novembre

Une fois n'est pas coutume, un soleil automnal a accompagné la petite délégation villageoise qui s'est recueillie au cimetière du Vernègues. Représentant tous les hommes morts au combat lors de la Première Guerre mondiale, la tombe du soldat inconnu a été au centre des commémorations de ce jeudi 11 novembre. Cela fait aujourd'hui 90 ans que l'idée de commémorer un soldat inconnu a été instituée et que le corps de ce poilu mort dans les tranchées de la guerre 14-18 a été choisi avant d'être transféré à Paris. Un choix qui s'est fait à Verdun, pour le symbole, la veille de la commémoration, le 10 novembre 1920.



Loto des Séniors

27 novembre

L'affiche annonçant le loto des Séniors le samedi 27 novembre disait "Grand loto". Et ce fut un grand loto ... D'abord de très beaux lots (TV écran plat, cave à vin, centrale vapeur...), une organisation sans faille et pour finir une salle des fêtes archi-comble. Plus une place de libre, de l'estrade aux portes de sortie en passant par une extension en cuisine. Bref, il ne fallait surtout pas manquer ce formidable et sympathique loto.

Journée des enfants

21 Août

Le samedi 21 août, l'OMSC a organisé une journée des enfants à la salle socio-culturelle de Cazan. Une belle journée ... avec une chaleur écrasante.



Pèlerinage

10 octobre

Cette année le pèlerinage de la remontée fut plein de péripéties. Tout d'abord le changement de date amena un certain flottement quant à la participation des cavaliers et des gens.

Sans doute que les pèlerins du 21 août avaient invoqué le Saint avec une ferveur particulière afin d'obtenir la pluie car ce dernier les exauça pleinement en octobre. Ainsi la pluie s'invita tout d'abord de façon discrète, puis de façon diluvienne ! Rendait impossible la remontée de la statue en calèche ainsi que toutes les manifestations prévues à l'extérieur.

Pour compléter le tableau, le traiteur chargé de mitonner la daube annula le samedi après-midi sa prestation. Aussi sommes-nous passés à l'improvisation !! Un bénévole (qui se reconnaîtra) lâchant toutes ses occupations, fit à la hâte les achats nécessaires pour la préparation du repas du dimanche (50 personnes étant déjà inscrites).

Le dimanche matin, la cuisine de chez Thierry fut envahie par des cuisiniers amateurs et c'est aux sons des cantiques et des prières que les assiettes des hors d'œuvres et la daube furent confectionnées. En tous cas merci à tous les bénévoles, impossible de les nommer tous !

Et surtout un grand merci aux participants pour leur compréhension et leur bonne humeur pour ces incidents indépendants de notre volonté. A l'an prochain.

Texte de Michèle ESPERANDIEU



ATSEM

Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles

La rentrée scolaire 2010 à l'école maternelle de Vernègues a été marquée par une absence de qualité, celle de **Mireille**, qui travaillait depuis de nombreuses années en tant qu'Atsem (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles) et qui a pris une retraite bien méritée. Mireille était la « tatie », comme disent les enfants, elle le restera dans nos cœurs.

Elle a été remplacée par Nathalie CHABRIER (anciennement affectée au restaurant scolaire) à qui nous souhaitons la bienvenue au sein de l'équipe. Dans notre école maternelle de trois classes, il y a une ATSEM dans chaque classe. Nathalie CHABRIER a remplacé Mireille en classe de Tout-Petits/Petits avec Gladys (Directrice de l'école maternelle), Cathy est chez les Moyens avec Magalie et Nathalie CAPPAL est chez les Grands avec Marion.

Cela nous donne l'occasion de vous parler de ce métier si particulier et pourtant si important pour nos enfants qui font leurs premiers pas à l'école.



Selon les textes de loi, « les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) sont chargés de l'assistance au personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants ainsi que de la préparation et la mise en état de propreté des locaux et du matériel servant directement à ces enfants. Les agents spécialisés des écoles maternelles participent à la communauté éducative. »

Mais concrètement, en quoi cela consiste ? Pour le savoir, nous avons demandé à Cathy et à Nathalie CAPPAL de nous parler de leur travail au quotidien après plusieurs années d'expériences.

Les quatre savoirs d'une ATSEM :

Le premier est celui de la connaissance des premiers gestes de secours, car la vie des enfants est entre nos mains.

Le deuxième est le savoir être. Nous devons rester à l'écoute des enfants, être patientes, être disponibles, leur apporter toute notre attention. Nous devons aussi entretenir avec eux des relations détendues et adopter un ton de voix modéré.

Le troisième est le savoir faire, nécessaire à la mise en place d'activités. Nous devons connaître les techniques d'utilisation ou de fabrication.

Le quatrième est le savoir vivre. Nous sommes près des enfants pour leur rappeler les règles de politesse. Nous devons donc les pratiquer avant de les faire appliquer.

Être ATSEM c'est rassurer, assister, accueillir l'enfant le plus confortablement tout au long du déroulement de sa journée pour qu'elle soit agréable. C'est aussi le mettre en confiance et favoriser son adaptation aux règles de la collectivité.

Les ATSEM sont chargées d'accueillir les enfants lors de leur arrivée à l'école et de les accompagner tout au long de leur journée. Ce sont elles qui s'occupent de leur hygiène (lavage des mains, habillage et déshabillage, etc.). Elles assistent efficacement les enseignantes de l'école maternelle et sont aussi chargées de veiller à la préparation matérielle des activités et à la décoration de la classe.

Dans notre commune, les ATSEM font également partie de l'équipe d'employés municipaux du service enfance et jeunesse présente au périscolaire du matin et du soir ainsi qu'au restaurant scolaire. Ainsi, les enfants sont accueillis tout au long de la journée par Valérie, Cathy, Nathalie CAPPAL, Nathalie CHABRIER, Béné, Lulu, Amina, Guy, Brigitte et Marinette REYRE. Toutes ces personnes (sans oublier les enseignantes) oeuvrent tout au long de l'année pour le bien-être de nos enfants et nous les en remercions.

Et pour finir, quelques mots de Cathy sur le rôle des ATSEM et qui a tenu ici à remercier tout particulièrement Mireille DELERME (ASTEM à la retraite) et Mireille SALAMON (enseignante à la retraite) avec qui elle a travaillé et qui lui ont beaucoup apporté lorsqu'elle a débuté.

Paroles d'enfants :

-- « Atchoum, j'ai le nez qui coule ! »

-- « Hum, c'est bon la pâte à 'MOLER' ! »

-- « Ah, j'ai bien 'PEINDU' mon visage »

-- « Un bisou....., je veux mon doudou....., sniff »

Voilà notre quotidien ! Un jour, un enfant a dit à ses copains, en parlant de Mireille DELERME qui ne savait plus où donner de la tête : « Mais attendez, ce n'est pas une pieuvre !!!!! ». Et pourtant quelques fois OUI !!!!

Nous n'avons seulement que deux mains, mais nous essayons de répondre au mieux à toutes leurs attentes. Que ce soit un nez à moucher, un genou écorché, un chagrin, , quelques paroles suffisent parfois à rassurer. Nous veillons à leur bien-être tout au long de ces journées qui leur paraissent interminables.

C'est vrai qu'il y a du bruit, qu'il faut beaucoup de patience, qu'il faut être à l'écoute et bien d'autres capacités encore.... Mais quoi de plus gratifiant que de s'entendre dire : « Tu es belle, je t'aime, tiens j'ai fait un dessin pour toi, tu es gentille, ». Notre dévouement nous est bien rendu et nous les en remercions.

Cathy

Merci à Cathy et à Nathalie CAPPAL pour leur participation à la rédaction de cet article et meilleurs vœux à tout le personnel du service enfance et jeunesse.

Claire BOSSERT
Conseillère Municipale déléguée Enfance et Jeunesse

La vie au Vernègues...



Concert

9 août

Un concert s'est tenu le lundi 9 août sur la Place de la Mairie, dans le cadre de la tournée **"La route de la Durance aux Alpilles"**. Nous avons entendu la sonate en sol mineur opus 64 de Chopin, avec un violoncelliste, jeune prodige âgé seulement de 16 ans.

Les Estivales

Retour en image sur un été animé

Le 27 août, c'était la dernière soirée festive de l'été organisée par l'OMSC, et ce fut encore une très belle soirée. Tout au long de l'été, chaque semaine nous avons eu beaucoup de plaisir à partager ensemble ces rendez-vous hebdomadaires, où bonne humeur et convivialité s'invitaient, grâce notamment à la très chaleureuse équipe des bénévoles de l'OMSC. Alors à l'année prochaine pour les Estivales et à très bientôt pour venir rejoindre cette dynamique équipe...

